



Initiative de la Grande Muraille Verte (GMV) Cadre de redevabilité Harmonisé Note d'orientation

Cette note permet aux partenaires financiers et techniques ainsi qu'aux partenaires de mise en œuvre engagés dans l'initiative de la Grande Muraille verte de rendre compte des résultats de développement obtenus dans le cadre de l'initiative.

Contexte de la Grande Muraille Verte

La Grande Muraille Verte (GMV) est l'initiative phare de l'Afrique pour lutter contre la dégradation des terres, le changement climatique, la perte de biodiversité, la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans onze pays du Sahel. Approuvée par l'Union africaine et coordonnée par l'Agence panafricaine de la Grande Muraille verte, l'initiative est l'une des toutes premières initiatives internationales de restauration des terres réunissant des pays africains et des partenaires internationaux. De l'idée initiale d'une ligne d'arbres d'est en ouest bordant le désert du Sahara, la vision d'une Grande Muraille Verte a évolué vers celle d'une mosaïque de différents systèmes d'utilisation et de production des terres, incluant la gestion durable et la restauration des terres, la régénération de la végétation naturelle ainsi que des mesures de rétention et de conservation de l'eau. D'ici 2030, l'ambition de l'initiative est de restaurer 100 millions d'hectares de terres actuellement dégradées, de séquestrer 250 millions de tonnes de carbone et de créer 10 millions d'emplois verts.

En tant qu'outil de programmation du développement rural, ce partenariat vise à renforcer la résilience régionale, à sauvegarder les systèmes naturels et à améliorer les conditions de vie par une gestion raisonnée des écosystèmes et la protection du patrimoine rural. L'initiative est une réponse à l'effet combiné de la dégradation des ressources naturelles et de la sécheresse dans les zones rurales du Sahel. Il s'agit d'un partenariat qui soutient les communautés dans la gestion et l'utilisation durables des forêts, des pâturages, et il contribue à améliorer la sécurité alimentaire et à générer des opportunités d'emploi en vue d'un doublement prévu de la population au Sahel d'ici 2040.

Afin de promouvoir l'initiative, une unité d'accélération de la GMV a été créée au sein de UNCCD en 2021 dans le but de :

- Soutenir les États membres de la GMV et les différentes parties prenantes impliquées dans l'initiative, en utilisant une approche multi-acteurs et structurée basée sur cinq piliers thématiques, et
- Fournir des rapports réguliers sur les ressources financières mises à disposition et les résultats obtenus en matière de développement dans la mise en œuvre de la GMV.





Piliers de la GMV

- Pilier 1 : Investissement dans les petites et moyennes exploitations et renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, de l'organisation des exportations
- Pilier 2 : Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes
- Pilier 3 : Infrastructures résistantes au climat et accès aux énergies renouvelables
- Pilier 4 : Cadre économique et institutionnel favorable pour une gouvernance efficace, la durabilité, la stabilité et la sécurité
- Pilier 5: Renforcement des capacités

Parties prenantes de la GMV

Au-delà du groupe des 11 pays sahéliens qui contiennent la zone terrestre ciblée par l'initiative de la GMV, et de la population bénéficiaire vivant dans ces régions du Sahel, les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la GMV comprennent les partenaires suivants.

<u>L'Agence panafricaine de la grande muraille verte (APGMV)</u>, en tant qu'organisme régional, coordonne et surveille la mise en œuvre des projets liés à la GMV par le biais d'un réseau d'agences nationales de la GMV. Elle est le principal interlocuteur avec les PMO pour le suivi détaillé des résultats obtenus en matière de développement.

<u>UNCCD</u>, en tant qu'organisme international, héberge l'unité d'accélération de la GMV. C'est le principal interlocuteur des PTF pour le suivi de leurs ressources financières fournies et le suivi de leurs résultats globaux de développement obtenus.

<u>Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)</u> sont les partenaires multilatéraux et bilatéraux qui fournissent des ressources financières sous forme de ressources ODA et de soutien technique pour les activités de projet qui soutiennent les objectifs de développement de la GMV. Les PTF sont invités à rendre compte des résultats obtenus grâce à leurs ressources à un niveau agrégé, en utilisant *les cinq indicateurs de base de la GMV*.

Les partenaires de mise en œuvre (PMO) sont les agences d'exécution publiques (non privées) sur le terrain, qui appliquent les ressources financières et l'assistance technique offertes par les PTF dans les programmes de développement ciblés par la GMV. Dans de nombreux cas, les PMO sont des unités de mise en œuvre de projets au sein des ministères nationaux des pays du monde entier. Les PMO comprennent également des ONG, des organisations internationales d'exécution de projets (comme la FAO) et des agences locales (comme des ONG). Les PMO sont invités à rendre compte des résultats obtenus dans le cadre de leurs activités de projet à un niveau granulaire et détaillé, en utilisant la liste des quarante-trois sous-indicateurs de la GMV.

<u>Les partenaires du secteur privé (PSP)</u> contribuent à soutenir les objectifs de la GMV, notamment en revitalisant les chaînes de valeur agricoles dans le contexte de la GMV. Les PSP investissent généralement dans des activités soutenant la GMV en puisant dans leurs propres ressources



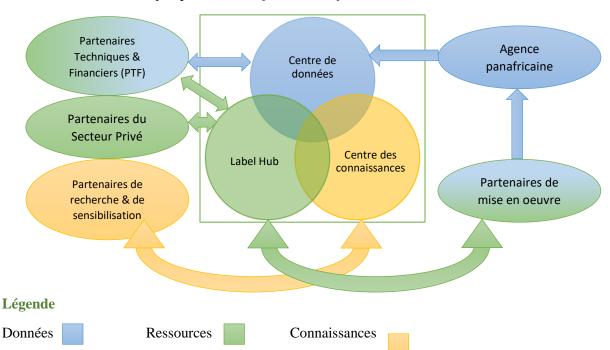


financières. Dans la mesure du possible, la PAGGW tendra la main aux PSP afin d'intégrer leurs résultats obtenus dans le cadre des rapports de la GMV.

<u>Les autres partenaires de la GMV</u> comprennent les chercheurs scientifiques, les partenaires universitaires et les innovateurs technologiques, qui ajoutent aux connaissances nécessaires pour atteindre les objectifs de la GMV. D'autres partenaires sont les médias et les organisations de la société civile qui se joignent à la communication sur les ressources mobilisées et les résultats obtenus dans le cadre de l'initiative de la GMV.

Plate-forme multifonctionnelle de la GMV

Pour assurer une coordination et une communication efficaces entre la large gamme de parties prenantes impliquées dans l'initiative de la GMV, UNCCD met en place la "plateforme multifonctionnelle de la GMV" (voir graphique 1). Elle comprend un centre de données contenant des informations sur les ressources financières mises à disposition et les résultats obtenus dans le cadre de la GMV; un centre de labellisation de la GMV fournissant à ceux qui ont l'intention de proposer et de mettre en œuvre de nouvelles activités à l'appui de la GMV des informations sur les sources potentielles de financement auxquelles ils pourraient avoir accès ; et un centre de connaissances rassemblant les expériences et les meilleures pratiques des programmes et des projets mis en œuvre dans le cadre de la GMV.



<u>Graphique 1 :</u> Plate-forme multifonctionnelle de la GMV





Cadre des résultats de la GMV

Les cadres de résultats servent à suivre et à rendre compte des différents types de résultats attendus des activités de développement. Pour la GMV, un cadre de résultats uniforme a été développé en consultation avec les différents partenaires. Le cadre de résultats de la GMV offre deux niveaux de granularité :

- Cinq indicateurs de base, applicables aux Partenaires techniques et financiers
- Vingt sous-indicateurs, applicables aux partenaires de mise en œuvre.

Les sous-indicateurs peuvent être agrégés à la hausse pour fournir des rapports sur les résultats au niveau du programme de la GMV selon les cinq indicateurs de base.

Le cadre de résultats de la GMV s'appuie sur une théorie du changement pour la GMV, comme l'illustre le graphique 2.

Indicateurs de base de la GMV

Les indicateurs de base sont suivis à un niveau global, incluant les cinq piliers de la GMV. Les indicateurs de base doivent être rapportés séparément pour chaque programme/projet et dans chaque pays de la GMV. Les indicateurs de base doivent être communiqués à UNCCD sur une base annuelle, par année civile. Les indicateurs fondamentaux de la GMV sont les cinq points suivants.

<u>Indicateur de base 1</u>: Changement de la couverture terrestre. Exprimé en hectares (Ha), cet indicateur mesure la différence entre les changements positifs et négatifs de la couverture terrestre, catégorisés selon l'impact de la dégradation du côté négatif (par exemple, perte de services écosystémiques) et l'approche de la restauration du côté positif (par exemple, régénération naturelle, gestion durable des terres et de l'eau, réhabilitation/restauration écologique). Les partenaires peuvent rendre compte de la superficie des terres restaurées grâce à cet indicateur.

<u>Indicateur de base 2 : Nombre d'opportunités d'emploi.</u> L'emploi est considéré selon l'O.I.T. : " Les personnes ayant un emploi sont définies comme étant toutes celles en âge de travailler qui, au cours d'une courte période de référence, étaient engagées dans une activité quelconque de production de biens ou de prestation de services contre rémunération ou profit ". Cet indicateur mesure la somme des opportunités d'emploi créées et maintenues au niveau local, en relation avec l'avancement de la GMV.

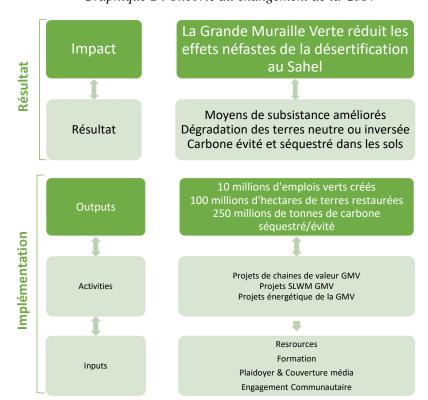
Indicateur de base 3 : Quantité d'équivalents de gaz à effet de serre séquestrés. Étant donné que les méthodologies courantes impliquant le poids du carbone vert sec et du carbone varient en fonction des types de sol, de la végétation et des fluctuations climatiques, la séquestration d'équivalents CO2 sera estimée à l'aide de systèmes de données géospatiales dans les régions d'exploitation.





Indicateur de base 4 : Quantité d'énergie renouvelable consommée/substituée annuellement. Cet indicateur est directement dérivé de l'indicateur ODD 7.2.1 "Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale" pour mesurer la consommation annuelle de carburant propre.

Indicateur de base 5 : Nombre total de bénéficiaires. Il s'agit d'une mesure globale pour toutes les personnes bénéficiant des projets et programmes de GGW.



Graphique 2 : Théorie du changement de la GMV

Sous-indicateurs de la GMV

Les sous-indicateurs sont suivis séparément au niveau de chaque pilier individuel de la GMV. Les sous-indicateurs doivent être rapportés séparément pour chaque programme/projet et dans chaque pays de la GMV. Les sous-indicateurs doivent être communiqués à l'APGMV sur une base annuelle, par année civile. Les sous-indicateurs de la GMV sont les quarante-trois points de données suivants, regroupés par pilier de la GMV.





Graphique 3 : Sous-indicateurs de la GMV

Pilier I- Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles, renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, et organisation des exportations.

| marches locaux, et organisation des exportations. | | | |
|--|------------------------------|---|---------------|
| Objectif | Type d'indicateur et # | Indicateur | Unité |
| Investir dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles pour l'adaptation aux changements climatiques par la résilience aux chocs climatiques grâce à des pratiques de gestion durable des terres et/ou de l'eau. | P.I. 1.1 | Productivité et génération de revenus | USD |
| | SPI 1.1.1 | Revenus générés par l'amélioration des chaînes d'approvisionnement agro-forestières | USD |
| | SPI 1.1.2 | Nombre d'unités de production et de transformation soutenues dans la région de la GMV | # |
| | SPI 1.1.3 | Nombre de fermes agricoles communautaires intégrées soutenues dans la région de la GMV | # |
| Augmenter les revenus des communautés locales en améliorant l'accès aux opportunités d'appliquer les meilleures pratiques résistantes au climat dans les chaînes de valeur agroforestières. | P.I. 1.2 | Nombre d'opportunités d'emploi créées dans les chaînes de valeur agricoles | Emplois |
| | SPI 1.2.1 | Nombre d'opportunités d'emploi "argent contre travail" créées | # |
| | SPI 1.2.2 | Nombre d'opportunités d'emploi créées par les chaînes de valeur de la GMV | # |
| Mesurer l'impact de l'amélioration de la chaîne de valeur sur les émissions de gaz à effet de serre | P.I. 1.3 | Quantité de carbone séquestré grâce à l'investissement dans les chaînes de valeur agricoles | tCO2eq |
| | SPI 1.3.1 | Quantité de CO2EQ produite par les chaînes d'approvisionnement de la GMV | tCO2EQ |
| | SPI 1.3.2 | Quantité de CO2EQ atténuée par les chaînes d'approvisionnement de la GMV | tCO2EQ |
| Mesurer l'impact national et sous-régional des chaînes de valeur sur les communautés et les parties prenantes locales. | P.I. 1.4 | Nombre de bénéficiaires (à l'exclusion des bénéficiaires de l'emploi) atteints par les résultats observés | Bénéficiaires |
| | SPI 1.4.1 | Nombre de personnes bénéficiant des chaînes de valeur de la GMV | # |
| | SPI 1.4.2 | Nombre de points d'eau établis | # |





| Pilier II- Restauration des terres (restauration des terres et gestion durable des écosystèmes) | | | |
|---|------------------------------|--|---------------|
| Objectif | Type d'indicateur et # | Indicateur | Unité |
| Promouvoir la régénération naturelle afin d'accroître la superficie couverte par les terres pastorales et les forêts sèches/arbustes grâce à l'amélioration de la biodiversité. | P.I. 2.1 | Changement de la couverture terrestre par la gestion agro-sylvo- pastorale durable des terres et des eaux, la régénération naturelle et la réhabilitation/restauration écologique. | МНа |
| | SPI 2.1.1 | Superficie des terres forestières restaurées à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau | На |
| | SPI 2.1.2 | Superficie des terres agricoles restaurées à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau | На |
| | SPI 2.1.3 | Superficie des bassins versants et/ou captages restaurés à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau | На |
| | SPI 2.1.4 | Superficie des dunes de sable stabilisées à l'aide de pratiques de gestion durable des terres et des eaux | На |
| Stabiliser la région par la création inclusive d'emplois décents pour les jeunes. | P.I. 2.2 | Nombre d'opportunités d'emploi créées dans les chaînes de valeur de la régénération naturelle | Emplois |
| | SPI 2.2.1 | Nombre d'opportunité d'emploi de restauration verts créées | # |
| | SPI 2.2.2 | Nombre d'opportunité d'emploi de conservation créées | # |
| Protection de la végétation indigène par des investissements dans l'aménagement du territoire à grande échelle et la plantation d'enrichissement. | P.I. 2.3 | Quantité de carbone séquestré par la régénération naturelle et la protection de la végétation | tCO2eq |
| | SPI 2.3.1 | Quantité de CO2EQ séquestrée grâce aux efforts de conservation | tCO2EQ |
| | SPI 2.3.2 | Quantité de CO2EQ séquestrée grâce aux efforts de restauration | tCO2EQ |
| Mesurer l'impact national et sous-régional des efforts déployés sur les populations et les parties prenantes locales. | P.I. 2.4 | Nombre de bénéficiaires (à l'exclusion des bénéficiaires d'emploi) atteints par les résultats observés | Bénéficiaires |
| | SPI 2.4.1 | Nombre de producteurs de la GMV utilisant des pratiques de gestion durable des terres et de l'eau | # |
| | SPI 2.4.2 | Nombre de communautés bénéficiant de terres protégées | # |
| | SPI 2.4.3 | Nombre de ménages bénéficiant des zones restaurées | # |





| Pilier III-Résilience climatique (infrastructures résistantes au climat et accès aux énergies renouvelables) | | | |
|---|-------------------------------|---|-------------------|
| Objectif | Type d'indicat eur et # | Indicateur | Unités |
| Renforcer les solutions d'énergie renouvelable à des fins agricoles par la promotion de solutions de macro et micro-réseaux pour la fourniture d'énergie au niveau local. | P.I. 3.1 | Number of MWh per year saved through the use of macro and micro grid solutions | MWh |
| | SPI 3.1.1 | Quantity of renewable energy produced through infrastructure projects | MWh |
| | SPI 3.1.2 | Quantity of clean energy produced through borehole projects | MWh |
| Investir dans la promotion des petites et moyennes entreprises dans le secteur des énergies renouvelables et des infrastructures résilientes au changement climatique. | P.I. 3.2 | Number of employment opportunities created via climate resilient infrastructure and renewable energy initiatives. | Jobs |
| | SPI 3.2.1 | Number of green alternative energy Employment Opportunities created | # |
| Remplacer les combustibles par des énergies propres afin de soutenir les villes durables dans les pays de la GMV. | P.I. 3.3 | Quantité d'émissions de carbone évitées et séquestrées grâce à des infrastructures résistantes au changement climatique et à des initiatives en matière d'énergies renouvelables. | tCO2eq |
| | SPI 3.3.1 | Quantité de CO2EQ évitée grâce à l'utilisation de bio-digesteurs | tCO2eq |
| | SPI 3.3.2 | Quantité de CO2EQ évitée grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables | tCO2eq |
| Evaluer l'impact national et sous-régional des investissements dans les énergies renouvelables sur les populations et les parties prenantes locales. | P.I. 3.4 | Nombre de bénéficiaires (à l'exclusion des bénéficiaires d'emploi) atteints par les résultats observés | Bénéficiai res |
| | SPI 3.4.1 | Nombre de ménages utilisant des kits d'énergie renouvelable | # |
| | SPI 3.4.2 | Nombre de ménages adoptant des sources d'énergie renouvelables | # |





Pilier IV - Résilience sociétale (cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité - Initiative 3S)

| Objectifs | Type d'indicateur & # | Indicateur | Unités |
|---|-----------------------------|---|----------------------|
| Renforcer les systèmes existants afin de permettre la création et l'amélioration des partenariats publicprivé entre producteurs, en garantissant les moyens de subsistance des populations rurales et en créant des opportunités économiques. | P.I. 4.1 | Nombre de partenariats public-privé-producteur pertinents rendus possibles par les initiatives de résilience sociétale. | Mécanisme |
| | SPI 4.1.1 | Nombre de cadres de travail de la GMV mis en œuvre pour soutenir les jeunes dans les régions à risque du Sahel. | # |
| | SPI 4.1.2 | Nombre de PPP de la GMV mis en œuvre pour soutenir les jeunes dans les régions à risque du Sahel. | # |
| | SPI 4.1.3 | Nombre d'initiatives d'intégration agrosylvopastorale soutenues par des projets de prévention des conflits dans le cadre de la GMV. | # |
| Création d'opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les jeunes du Sahel | P.I. 4.2 | Nombre d'opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus créées par des initiatives axées sur les jeunes du Sahel. | Emplois |
| | SPI 4.2.1 | Nombre de migrants rentrés employés dans le cadre des initiatives de la GMV | # |
| | SPI 4.2.2 | Nombre d'activités génératrices de revenus GMV créées pour les jeunes et les femmes | # |
| Intégration de la parité et de l'égalité des genres à tous les niveaux de prise de décision. | P.I. 4.3 | Intégration de la dimension de genre | Équilibre des genres |
| | SPI 4.3.1 | Proportion d'initiatives dirigées par des femmes soutenues par des projets de la GMV | % |
| | SPI 4.3.2 | Équilibre entre les genres dans les organes de décision aux niveaux communautaire et institutionnel. | % |
| Mesurer l'impact national et sous-régional des investissements sur les populations à risque du Sahel et les parties prenantes. | P.I. 4.4 | Nombre de bénéficiaires à risque (à l'exeption des bénéficiaires d'emploi, y compris la sécurité alimentaire) | Bénéficiaires |
| | SPI 4.4.1 | Nombre de personnes soutenues pour accéder à la terre par le biais d'initiatives de propriété foncière. | # |
| | SPI 4.4.2 | Nombre de migrants soutenus dans le cadre des activités de la GMV | # |





| Pilier V - Renforcement des capacités | | | |
|--|-----------------------------|---|---------------------------------------|
| Objectifs | Type d'indicateur & # | Indicateur | Unités |
| Soutien aux parties prenantes non étatiques impliquées dans la GMV | P.I. 5.1 | Nombre d'organisations de la société civile, d'ONG et de médias formés et équipés pour s'engager dans les questions relatives à la GMV. | Parties prenantes non étatiques |
| | SPI 5.1.1 | Nombre d'organisations de la société civile, d'ONG et de médias formés et équipés pour s'engager sur les questions liées à la GMV. | # |
| Soutien aux institutions de recherche et d'apprentissage impliquées dans la GMV | P.I. 5.2 | Nombre d'institutions formées et équipées pour approfondir les connaissances sur la GMV. | Institutions |
| | SPI 5.2.1 | Nombre de laboratoires d'innovation, d'institutions d'apprentissage et d'entités de recherche formés et équipés pour approfondir les connaissances sur la GMV. | # |
| Rationalisation de la capacité des données nationales par l'amélioration des systèmes de données au niveau national | P.I. 5.3 | Nombre de pays et d'entités nationales disposant de systèmes de données améliorés | Entités Nationales |
| | SPI 5.3.1 | Nombre d'entités nationales formées et équipées pour collecter, analyser et rendre compte des données sur la biomasse. | # |
| | SPI 5.3.2 | Nombre de pays soutenus ayant la capacité de partager périodiquement des données programmatiques et financières précises et désagrégées sur les progrès observés dans la mise en œuvre. | # |
| Evaluer l'impact national et sous-régional du renforcement des capacités offert aux différentes parties prenantes. | P.I. 5.4 | Nombre de bénéficiaires (à l'exclusion des bénéficiaires d'emploi) atteints par les résultats observés | Bénéficiaires |
| | SPI 5.4.1 | Proportion du personnel concerné formé dans chaque ANGMV | % |
| | SPI 5.4.2 | Nombre d'étudiants et de spécialistes formés et équipés pour approfondir leurs connaissances sur la GMV. | # |
| | SPI 5.4.3 | Nombre de chefs traditionnels et communautaires et d'acteurs du secteur privé mobilisés et formés en tant que promoteurs de la GMV. | # |

Contacts en cas de questions :

Pour les Partenaires Techniques & Financiers (PTFs)

Mr. Gilles Amadou Ouédraogo Monitoring Officer | Accélérateur de la GMV Global Mechanism - UNCCD Email: gouedraogo@unccd.int Pour les Partenaires de Mise en Œuvre (PMO)

Mr. Marcelin Sanou Chef | Département suivi-évaluation Agence Panafricaine pour le Grande Muraille Verte (APGMV)

Email: pse.apgmv@grandemurailleverte.org



